

DELIBERATIONS du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 27 mai 2015

Délibération n° 2015 - 27/05/2015 - 7

Election du Bureau de l'Université de Bourgogne

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne, notamment l'article 14
- VU la délibération du Conseil d'administration en date du 27 mars 2014 approuvant l'élection des membres du Bureau de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

les membres du Conseil d'administration ont approuvé, avec 19 voix pour, 2 refus de prendre part au vote :

la liste des membres du Bureau de l'Université de Bourgogne :

- Pierre ANCET, Vice-président délégué aux politiques culturelles ;
- Julien BRAULT, Vice-président délégué à la vie et à la démocratie étudiante et aux politiques sportives ;
- Frédéric DEBEAUFORT, Vice-président délégué aux formations technologiques et professionnelles, et à la formation tout au long de la vie ;
- Dominique DELMAS, Vice-président délégué aux finances, au budget, aux investissements et au pilotage ;
- Anne GIROLLET, Vice-présidente déléguée au patrimoine, au développement durable et à la stratégie des sites territoriaux ;
- Stéphanie GRAYOT-DIRX, Vice-présidente déléguée aux partenariats scolaires, à l'orientation et à la réussite en licence ;
- Jean GUZZO, Vice-président délégué à la recherche, à la valorisation de la recherche et aux relations avec le monde économique ;
- Samuel MERCIER, Vice-président délégué aux ressources humaines, à la vie sur les campus et à l'action sociale ;
- Alain TABARD, Vice-président délégué au campus numérique, aux systèmes d'information et aux learning centers ;
- Bénédicte FORTIER, Conseillère spéciale à l'internationalisation des activités universitaires.

Dijon, le 28 mai 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement